

## La candidature «Aubrac 4 Saisons» retenue dans le cadre de l'Appel à projets «Pôles de pleine nature» !



Mardi 22 novembre, le Comité de sélection regroupant l'Etat, les Régions et les Départements a retenu l'Aubrac parmi les 10 territoires «Pôles de pleine nature» sélectionnés à l'échelle du Massif Central.

Après plus d'une année de travail engagé par le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l'Aubrac, en partenariat avec les collectivités locales, les professionnels et les associations du territoire, le projet de l'Aubrac est donc récompensé.

Cette distinction, très attendue par l'ensemble des acteurs du territoire, offre un accompagnement technique et financier en termes de travaux

et équipements publics ou privés destinés à structurer les activités de pleine nature été/hiver du haut plateau, particulièrement pour les cinq stations : Bonnacombe, Brameloup, Nasbinals, Laguiole et St-Urcize. Le projet «Aubrac 4 saisons» prévoit la réalisation d'environ 2 millions d'euros d'investissements dans les trois prochaines années, investissements qui seront cofinancés à hauteur de 50 à 70% par l'Europe, l'Etat, les Régions et les Départements dans le cadre de ce dispositif «Pôle de pleine nature».

Pour connaître le contenu plus détaillé et les actions programmées dans le projet «Aubrac 4 Saisons», rendez-vous dans la rubrique «Actus» du site internet <http://www.projet-pnraubrac>